

RENCONTRES DOCTORALES

ECOLE DOCTORALE GIO

14

JUIN

09:00

17:00

LE RISQUE

REGARDS CROISÉS

DROIT-ECONOMIE-GESTION

AMPHI 250

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

LIMOGES - 5 RUE FÉLIX EBOUÉ

ENTRÉE LIBRE : DOCTORANTS ED GIO - ENSEIGNANTS-CHERCHEURS - ETUDIANTS EN MASTER

08H45 - ACCUEIL CAFÉ

09H00 - INTRODUCTION DES RENCONTRES DOCTORALES

Ambition des rencontres doctorales

Tour d'horizon interdisciplinaire de la notion de "risque"

Delphine Tharaud, Professeure de droit privé, directrice de l'ED GIO

Isabelle Distinguin, Professeur de sciences économiques, directrice adjointe de l'ED GIO

09H30 - 1ÈRE PARTIE - LES RISQUES SOCIAUX : VERS UNE PROTECTION RENFORCÉE DES INDIVIDUS

Le risque dans les sports de combat : quid de la responsabilité ?

Subrin Sylvaince, doctorant du CREOP

Les risques liés à la privation de liberté pour les personnes présentant un trouble mental

Lucie Gendraud, doctorante de l'OMIJ

Les centres de soins infirmiers en contexte rural : illustration d'une spirale de la défaillance

Audrey Ic, doctorante au CREOP

PAUSE

11H20 - 2ÈME PARTIE - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : DES CONTEXTES PROPICES À DE NOUVEAUX RISQUES

Gestion des déchets au Gabon : les risques d'une décentralisation inachevée

Ruth-Priscillia Moungeuingui, doctorante de l'OMIJ

Subcategories of ESG controversies: a risk of firm value depreciation in all cases?

Cédric Faure, doctorant du LAPE

Les risques liés au pluralisme juridique dans la lutte contre les changements climatiques

Paul Damiba, doctorant de l'OMIJ

12H50 - BUFFET DÉJEUNATOIRE HALL FDSE

14H00 - 3ÈME PARTIE - LE RISQUE DANS LES NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

Le risque d'instrumentalisation de la démocratie participative locale

Julien Montgrolle, doctorant de l'OMIJ

Entrepreneur individuel et communauté d'acquêts : état des risques depuis la réforme du 14 février 2022

Henri Garaud, doctorant du CREOP

PAUSE

15H15 - 4ÈME PARTIE - RISQUES ET RÉSILIENCE

Face au risque "Autonomie" : l'aidant familial, un acteur clé

Valérie Ladame, doctorante du CREOP

Affronter le risque de faillite par l'anti-fragilité : une histoire de logistique

Hugo De Tarragon, doctorant du CREOP

Risque de non-viabilité du socio-système (pour ne pas subir l'effondrement)

Ioan Robin, doctorant de l'OMIJ

16H45 - SYNTHÈSE DU COLLOQUE

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE GIO

L'école doctorale **Gouvernance des Institutions et des Organisations** (GIO) rassemble environ **90 enseignants-chercheurs** qui travaillent principalement dans cinq champs disciplinaires : le droit (droit privé, droit public et histoire du droit), les sciences de gestion et l'économie. Elle accueille **une centaine de doctorants et de doctorantes**. Elle se compose de 3 laboratoires de recherche :

- Le **CREOP** (Centre de Recherches sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine) : créé en 2002, ce laboratoire rassemble une vingtaine d'enseignants-chercheurs. Le laboratoire présente la particularité de proposer une analyse conjugulée en sciences de gestion et en droit autour de thématiques centrales qui sont l'innovation numérique, le bien-être et la santé, le patrimoine, l'entrepreneuriat et le territoire.
- Le **LAPE** (Laboratoire d'Analyse et de Perspectives Economiques) : créé en 1992, ce laboratoire compte une quinzaine d'enseignants-chercheurs reconnus dans le domaine de l'économie. Le laboratoire traite essentiellement des questions bancaires avec 2 axes majeurs :
 - La structure du capital, la stratégie bancaire et le risque : implications pour la supervision bancaire ;
 - Les contraintes de bilan et le risque bancaire : implications pour la réglementation.
- L'**OMIJ** (Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques) : crée en 1994, le laboratoire rassemble une cinquantaine d'enseignants-chercheurs juristes pour l'essentiel. Il accueille 2 équipes thématiques : le CDES (Centre de Droit et d'Economie du Sport) et le CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme). Les activités de recherche s'articulent autour de trois axes :
 - Les mutations juridiques sous l'influence du droit européen ;
 - La justice en mutation ;
 - La mutation des catégories juridiques, des objets et des sujets de droit.